

[Texte]

is something new or innovative, a challenge in what they propose. Then the funding is approved or rejected.

The objective of the program, as distinct from the practice of the corporation in the past, is to involve private sector or individuals to take the initiative in these types of innovations, rather than doing the research in house and making it a larger or more intensive and costlier program.

Mr. Riis: I appreciate it. Thank you.

The Chairman: I am going to allow two more questioners. I hope we can keep it rather short so that we can break and give PFRA a chance to set up. I understand that a number of questioners interested in talking to PFRA are on their way here right now.

I will go first of all to Mr. Roy and then to Mr. Darling.

Mr. Roy: Thank you very much, Mr. Chairman. I am not a regular member of this committee and I do not want to prolong the discussion, but they told me that the only appearance of the minister would be here. I am probably going to use the mail and send him a letter of the question that I want to put to him.

One question, if I may. Dealing with the mortgages on nonprofit and co-operative housing projects, do you have a distribution breakdown of this budget?

Mr. Cosgrove: Mr. Chairman, I would like to ask the president if he could indicate the breakdown of the budget province wide to give you an idea of how it has been allocated Canada wide.

Mr. Roy: I think the interest rate is around two per cent. Is the difference paid by CMHC?

Mr. Cosgrove: If that is your question, yes. The design of the program is that the interest rate is two per cent. That is the advantage of the program, as compared to the growing interest rate.

Mr. Roy: What is the budget under this program?

Mr. Cosgrove: I will ask Mr. Hession if he can give you those breakdowns.

Mr. Hession: Thank you, Mr. Chairman.

May I start with your home province, Mr. Roy? The allocation in 1980 for the Province of Quebec is 8,472 units; for Ontario, 9,276. Moving to the east, Newfoundland is 1,208; Prince Edward Island, 115; Nova Scotia, 1,301; New Brunswick, 948. To the west, Manitoba, 1,109; Saskatchewan, 2,319; Alberta, 2,541; British Columbia, 4,239.

I hope that is satisfactory, Mr. Chairman.

[Traduction]

elles comportent des idées nouvelles ou des défis innovateurs. C'est en fonction de leur décision que les demandes sont approuvées ou rejetées.

Ce paragraphe, qui ne correspond pas du tout aux anciennes méthodes employées par la société, a pour objet d'encourager le secteur privé ou de simples citoyens à prendre l'initiative pour ce genre d'innovation. La société préférerais que ce soit le secteur privé ou des particuliers qui fassent la recherche, plutôt que d'entreprendre elle-même des programmes intensifs et coûteux.

M. Riis: Merci.

Le président: Je vais donner la parole à deux autres députés. Je vous demanderais d'être brefs, car les responsables de l'ARAP attendent leur tour. Je pense qu'un certain nombre des personnes qui souhaitaient poser des questions à l'ARAP sont sur le point d'arriver.

Je donnerai la parole tout d'abord à M. Roy, qui sera suivi par M. Darling.

M. Roy: Merci beaucoup, monsieur le président. Je ne suis pas un membre régulier du comité, et je ne voudrais pas prolonger les discussions, mais on m'a dit que le ministre n'allait comparaître que devant ce comité. Je vais sans doute avoir recours aux postes pour lui faire parvenir la question que je voudrais lui poser.

J'aimerais poser une question, si vous me le permettez. Pourriez-vous me donner une ventilation du budget prévu pour les programmes d'hypothèques, pour les projets de logement coopératifs et sans buts lucratifs?

M. Cosgrove: Monsieur le président, je demanderais au président de vous donner une ventilation par province, afin que vous ayez une idée de la distribution qui est faite de cet argent, à l'échelle du pays.

M. Roy: Je pense que le taux d'intérêt tourne autour de 2 p. 100. La SCHL paye-t-elle la différence?

M. Cosgrove: Si c'est cela votre question, je doit répondre que oui. Le programme a été conçu de façon que le taux d'intérêt soit de 2 p. 100. C'est cela l'avantage du programme, compte tenu des taux d'intérêt sans cesse croissants.

M. Roy: Quel est le budget prévu pour ce programme?

M. Cosgrove: Je vais demander à M. Hession de vous donner ces chiffres.

M. Hession: Merci, monsieur le président.

Puis-je commencer avec votre province natale, monsieur Roy? L'allocation de 1980 pour la province de Québec est de 8,472 unités; pour l'Ontario, elle est de 9,276. Passons maintenant à l'est du pays: pour Terre-Neuve, 1,208; pour l'Île-du-Prince-Édouard, 115; pour la Nouvelle-Écosse, 1,301; pour le Nouveau-Brunswick, 948. Et à l'ouest du pays: pour le Manitoba, 1,109; pour la Saskatchewan, 2,319; pour l'Alberta, 2,541; pour la Colombie-Britannique, 4,239.

J'espère, monsieur le président, que cette réponse sera satisfaisante.